

Vers des approches adaptatives pour les mécanismes de paiements pour services écosystémiques (PSE) en milieu agricole

Jérôme Dupras, Ann Lévesque, Vijay Kolinjivadi, Alejandra Zaga Mendez, Sylvia Wood, Chloé L'Ecuyer-Sauvageau, Charlène Kermagoret, Jie He, Thomas Poder, Sophie Lavallée, Brian Robinson

N° de projet : IA116637

Durée : 01/2017– 06/2019

FAITS SAILLANTS

Les paiements pour services écosystémiques (PSE) sont des dispositifs visant à encourager les producteurs agricoles à adopter des pratiques agroenvironnementales (PAE) par l'entremise d'incitatifs financiers ou non-financiers. Cette recherche a permis d'identifier les déterminants de succès de PSE et de documenter le rôle des différents acteurs impliqués dans les initiatives de PSE en cours au Canada. En plus de mettre en lumière les forces des initiatives à l'étude, ce travail a documenté les faiblesses de ce type d'initiative. Par exemple, l'importance d'offrir la rétribution étalée dans le temps pour favoriser la pérennité des aménagements et l'adhésion des producteurs agricoles a été mise en évidence. Un PSE doit être flexible et simple à adhérer pour le participant et être formalisé par le biais d'une entente entre les parties. La participation du producteur et des acteurs dans l'élaboration et le suivi d'un PSE s'avère essentielle pour assurer une pérennité des pratiques et une prise en charge environnementale du secteur agricole.

Ce projet nous a permis de caractériser la demande sociale pour différents scénarios de PSE. Nous avons demandé aux citoyens et aux producteurs agricoles quelles étaient leurs préférences vis-à-vis de différents attributs constitutifs des PSE. Les PAE moins contraignantes à instaurer sont celles qui sont les plus populaires auprès des producteurs agricoles. Ces derniers préfèrent aussi des compensations financières s'échelonnant sur plusieurs années. En revanche, le grand public préfère un engagement financier ponctuel et leurs préférences à l'égard des différents scénarios sont hétérogènes, et différentes de celles observées auprès des producteurs agricoles, illustrant ainsi la complexité de la demande sociale pour les scénarios proposés. Pour terminer, nous avons utilisé des outils de modélisation et d'optimisation de SE pour mieux cibler les PAE à implanter dans le sud du Québec en fonction de divers paramètres, pour accroître la production de services écosystémiques en milieu agricole.

OBJECTIF(S) ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif principal de ce projet est de créer de meilleurs systèmes socioécologiques adaptatifs en milieu agricole par l'étude de programmes de PSE au Québec. Les sous-objectifs sont : 1) Identifier les critères de réussite des programmes de PSE en milieu agricole qui sont généralisables; 2) Identifier quelles sont les caractéristiques qui incitent les agriculteurs à prendre part aux programmes de PSE au Québec; 3) Concevoir des scénarios de PSE (de type projets pilotes) en agroforesterie et en conservation des milieux humides; 4) Évaluer la rentabilité écosystémique de programmes de PSE; 5) Estimer la demande des citoyens et des agriculteurs pour les PSE. Pour atteindre les objectifs, les méthodologies utilisées sont : les questionnaires d'enquêtes, les entretiens semis dirigés, la recherche documentaire, les enquêtes selon l'approche expériences de choix et la tenue de groupes de discussion.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

Les producteurs agricoles sont les mieux placés pour fournir des services écosystémiques (SE) au sein de leurs entreprises agricoles et des terres qu'ils cultivent. À court, moyen et long terme, l'adoption de pratiques agroenvironnementales (PAE) et la sélection de parcelles de terre marginales ou écologiquement sensibles pour une gestion agroenvironnementale produiront des bienfaits environnementaux pour les collectivités, tout en conservant des avantages économiques pour les entreprises agricoles participantes.

Au Québec, la complémentarité entre les programmes Prime-Vert et ALUS permet de diversifier les sources de financement et contribue à la pérennité des pratiques agroenvironnementales. Les initiatives de PSE gérées par ALUS Canada n'ont pas seulement changé les attitudes des agriculteurs vis-à-vis l'environnement, mais elles ont également permis de valoriser les efforts des agriculteurs en matière de meilleures pratiques de gestion et d'amélioration continue. Lors de la mise en place d'un PSE, il est recommandé d'engager les agriculteurs dans les processus décisionnels et les choix des PAE afin d'accroître leur motivation, l'adhésion au programme, et de mieux refléter les préoccupations locales du milieu.

Les participants adhérant aux différentes initiatives de PSE retirent des bénéfices non économiques tels l'appréciation de la biodiversité et du paysage et la participation à l'amélioration de l'environnement à l'échelle globale. Ceci suggère que les producteurs agricoles participants aux programmes de PSE accordent à ces bénéfices une valeur qui leur est tangible, au même titre que la valeur économique et qui s'additionne à elle.

L'additionnalité (l'augmentation de l'approvisionnement en SE) reste un défi dans la mise en œuvre de dispositifs tels que les PSE. Sans une évaluation de l'additionnalité, il demeure difficile de conclure si l'ajout d'un paiement aux producteurs pour encourager la production de SE crée des retombées écologiques mesurables et attribuables aux pratiques mises en œuvre. Un suivi écologique adéquat est nécessaire pour évaluer l'état de la PAE financée et l'effet à long terme de telles pratiques sur la production de SE (biodiversité, santé des sols, qualité de l'eau, entre autres). Lors de la modélisation des différents scénarios possibles de PSE, nous avons démontré qu'une augmentation du nombre de terres inscrites à un PSE accroît le rendement total en termes de production de services écosystémiques. En fonction du service et des surfaces engagées, la production d'un SE s'est améliorée entre 0,4 et 48%.

L'analyse des initiatives de PSE au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard soulève quelques mises en garde à leur implantation notamment vis-à-vis les fuites de bénéfices écologiques possibles sur le territoire où les activités agricoles intensives sont présentes. Bien que les PSE ne sont pas les seules causes de fuite écologique, le fait de retirer des espaces de cultures pour accroître d'autres SE peut entraîner une substitution de pertes de production à l'intensification de la production ailleurs sur le territoire ou à l'intérieur même de l'entreprise agricole.

L'étude sur les expériences de choix a démontré que les producteurs agricoles ont un intérêt pour des programmes de PSE. Parmi les éléments contractuels présentés aux producteurs agricoles, les éléments considérés comme étant les plus importants sont, dans l'ordre, les PAE ciblées, la récompense monétaire, la durée du contrat et l'interlocuteur principal. Les résultats démontrent que les producteurs agricoles ont une préférence pour des PAE moins contraignantes. Pour les producteurs qui participent au programme Prime-Vert, les mesures les plus intéressantes sont les cultures de couverture et les haies brise-vent. Les producteurs ont une préférence pour des contrats de durée moyenne (3 et 5 ans). La préférence pour des interlocuteurs est influencée par le niveau d'éducation. En général, les résultats démontrent que l'interaction avec le MAPAQ est peu favorisée (organismes locaux > UPA > MAPAQ > MRC), alors que pour les producteurs ayant un niveau d'éducation de niveau collégial ou universitaire, l'interaction avec le MAPAQ est la plus intéressante (MAPAQ > UPA > MRC).

La demande sociale pour les programmes de PSE auprès du grand public s'avère complexe. Ceux-ci sont notamment préoccupés par la perte de la qualité d'eau et de biodiversité en milieu agricole. Bien qu'il existe une hétérogénéité de préférences parmi les répondants en termes de scénarios de

PSE, il serait judicieux de mieux informer le grand public des efforts que le secteur agricole fait en matière d'agroenvironnement. Il serait aussi pertinent de les sensibiliser sur le rôle que les producteurs agricoles ont dans la production de SE, services profitables pour l'ensemble de la collectivité.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE ET/OU SUIVI À DONNER

L'étude des PSE a permis d'explorer les diverses opportunités du secteur agricole dans le but d'accroître la durabilité de leurs activités au Québec.

À long terme, la mise en place de soutien à l'agroenvironnement de type PSE permettrait de développer les aspects non marchands de la multifonctionnalité de l'agriculture (p. ex. paysages, services de nature écologique, patrimoine), de répondre aux besoins des communautés, de supporter les réseaux de proximité et de créer ou développer de nouveaux marchés pour des biens et services dérivés de la production alimentaire (p. ex. marché du carbone).

Afin d'évaluer l'efficacité écologique des PSE proposés, il serait intéressant d'évaluer l'impact réel des PAE qui sont les plus valorisées par les producteurs agricoles. Pour ce faire, un suivi plus vigoureux des nouvelles pratiques instaurées dans le cadre d'un programme de PSE serait souhaitable. Il y a en effet un manque de données standardisées sur la valeur économique des différents services offerts par chaque aménagement financé. Documenter cet aspect serait une opportunité d'accroître l'adhésion des producteurs agricoles et de sensibiliser le grand public.

Dans la mise en œuvre d'un ou de plusieurs programmes de PSE, compte tenu des préférences des agriculteurs pour des interlocuteurs plus locaux et compte tenu des craintes relatives à la rigidité d'un éventuel programme, il serait souhaitable d'évaluer la possibilité de mettre en œuvre des PSE à des échelles locales, mais non administrés par des municipalités. Il serait aussi pertinent de prendre en considération les préférences du grand public lors de la mise en place (ou renouvellement) de PSE. Ces préférences pourraient notamment orienter des campagnes de sensibilisation grand public pour mieux harmoniser le consentement à payer des citoyens et le consentement à recevoir des producteurs agricoles.

Et pour finir, la modélisation spatiale pour mieux cibler les emplacements des PAE à implanter sur le territoire agricole québécois afin d'identifier les pratiques les plus bénéfiques sur l'environnement et d'identifier les points chauds à prioriser semble être une avenue très prometteuse. En plus d'accroître la production de SE en milieu agricole, une telle priorisation peut également être en mesure de fournir une plus grande efficacité économique que les programmes ad hoc.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Nom du responsable du projet : Jérôme Dupras
Téléphone : 819-595-3900, poste 2931
Télécopieur : 819-595-2214
Courriel : jerome.dupras@uqo.ca

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ces travaux ont été réalisés grâce à une aide financière du Programme de soutien à l'innovation en agroalimentaire, un programme issu de l'accord du cadre Cultivons l'avenir conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces travaux ont également été réalisés grâce à la participation financière de Génome Québec, Génome Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada.

Nous aimerions également remercier les partenaires suivants pour leur contribution au projet : l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Fondation David Suzuki, le Jour de la Terre Québec, le Nature-Action Québec.